

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/47

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 25
Suppléants votants : 01
Procurations : 07
Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain (procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M. CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.

ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

Objet : Acquisition des parcelles cadastrées ZD 140 et ZD 142 au lieu-dit Betour, Commune de Janailhac en vue d'aménager une zone à vocation économique.

Exposé :

Par délibération du 5 mars 2024, le Conseil communautaire a approuvé le projet de création d'une zone d'activités à vocation économique au lieu-dit Betour, commune de Janailhac, et a donné mandat au Président pour négocier avec les propriétaires l'acquisition des parcelles cadastrées ZD 140 et 142, d'une superficie totale de 22 414 m², dans la limite maximale de 7€ par m².

A l'issue de la négociation, les propriétaires ont accepté, par courrier du 24 avril 2024 de céder à la Communauté de Communes lesdites parcelles au lieu-dit Betour sur la commune de Janailhac, moyennant un montant hors frais d'acte de 156 898 €, soit 7€ par m².

Le Président propose que la communauté de communes se porte acquéreuse de ses 2 parcelles selon les modalités indiquées ci-dessus.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition à l'amiable des parcelles cadastrées ZD 140 et ZD 142 au lieu-dit Betour sur la commune de Janailhac pour un montant hors frais d'acte 156 898 €, soit 7€ par m².
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer l'acte d'acquisition des dites parcelles.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-47-5
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception en préfecture : 30/05/2024

